



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

Portrait des participants aux programmes d'assurance-récolte

Fabrice Nimpagaritse

Introduction

Les programmes d'assurance-récolte sont quelques uns des outils de gestion du risque dont disposent les agriculteurs canadiens conformément au Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). L'assurance-récolte fournit aux producteurs une protection contre le risque de production en réduisant au minimum les effets économiques qu'entraîne les pertes de récolte causées par des catastrophes naturelles.

Le présent rapport trace le portrait à la fois des agriculteurs participant à ces programmes et de ceux qui n'y participent pas.

L'exécution des programmes d'assurance-récolte est du ressort des provinces; les programmes provinciaux d'assurance-récolte bénéficient de contributions financières fédérales en vertu de la Loi sur la protection du revenu agricole (LPRA). Au cours de l'exercice 2003-2004, l'administration fédérale a affecté 403,6 millions de dollars aux programmes d'assurance-récolte.

Source de données

Le présent rapport est fondé sur les données provenant des enquêtes financières sur les fermes effectuées de 2000 à 2004. Ces enquêtes servent à recueillir de l'information sur la situation financière des exploitations agricoles canadiennes, plus précisément sur les caractéristiques touchant l'utilisation des terres, le nombre d'animaux (bétail et volaille), les achats et ventes de biens en immobilisation, les revenus et les dépenses, les éléments d'actif et de passif, et les paiements reçus en vertu de programmes. On recueille également des renseignements, comme l'âge et le revenu hors ferme des exploitants agricoles.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

- **Le taux de participation aux programmes d'assurance-récolte a légèrement augmenté depuis 1999.**
- **Les exploitations agricoles de grande taille sont plus enclines que les autres à participer aux programmes d'assurance-récolte.**
- **Les fermes de culture de céréales et d'oléagineux sont elles aussi plus enclines à participer aux programmes d'assurance-récolte.**
- **Le taux de participation plus élevé enregistré dans les provinces des Prairies est attribuable à la proportion plus élevée de fermes de culture de céréales et d'oléagineux au sein du secteur agricole de cette région.**

Le pourcentage d'exploitations agricoles participant à des programmes d'assurance-récolte a augmenté légèrement depuis 1999

- Le pourcentage d'exploitations agricoles participant à des programmes d'assurance-récolte a augmenté légèrement, passant de 49 % en 1999 à 53 % en 2003.
- En 2003, 65 % des terres en culture au Canada étaient protégées en vertu d'un programme d'assurance-récolte, comparativement à 56 % en 1999.

Figure 1 : Participation aux programmes d'assurance-récolte – pourcentage d'exploitations agricoles

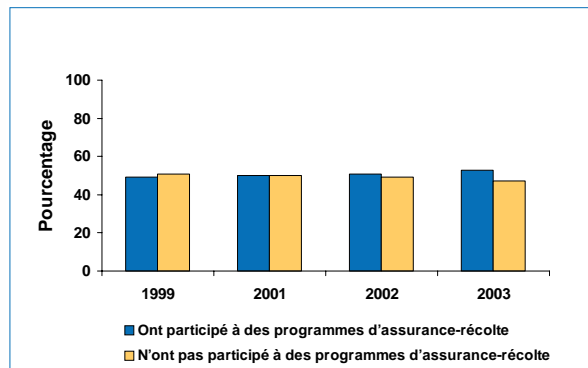
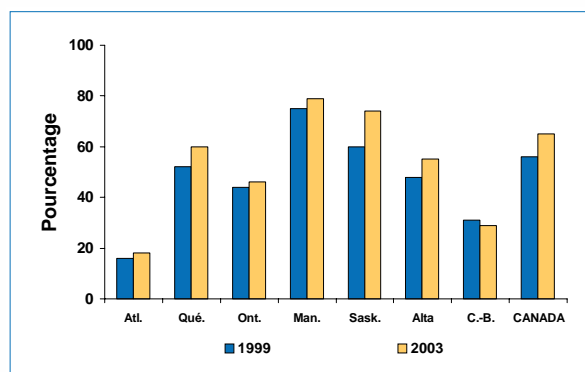


Figure 2 : Pourcentage de terres de culture faisant l'objet d'une assurance

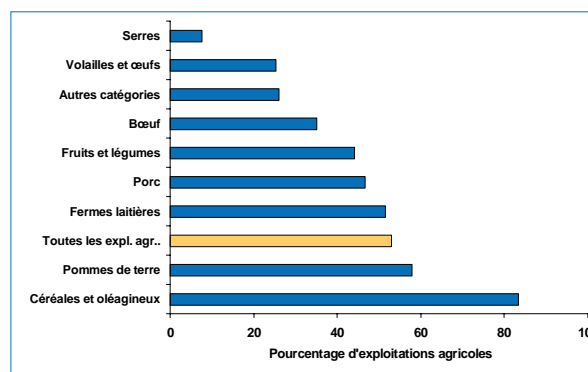


- La proportion de terres en culture faisant l'objet d'une assurance-récolte en Saskatchewan a augmenté de 22 % de 1999 à 2003.

Les fermes de culture de céréales et d'oléagineux constituent la catégorie d'exploitation agricole participant le plus à des programmes d'assurance-récolte

- En 2003, 82 % des fermes de culture de céréales et d'oléagineux participaient à des programmes d'assurance-récolte.
- Les taux de participation de ces fermes oscillaient entre 78 % pour les provinces de l'Est et 85 % pour celles de l'Ouest.
- Plus de 90 % des terres faisant l'objet d'une assurance-récolte servaient à la culture de céréales et d'oléagineux.
- Toujours en 2003, les fermes de culture de pommes de terre ainsi que de fruits et légumes présentaient un taux de participation de 58 % et de 44 %, respectivement.

Figure 3 : Pourcentage d'exploitations agricoles ayant participé à des programmes d'assurance-récolte



Les agriculteurs des provinces des Prairies sont plus enclins à participer à des programmes d'assurance-récolte que ceux des autres provinces

Figure 4 : Pourcentage d'exploitations agricoles participant à des programmes d'assurance-récolte

- En 2003, 62 % des exploitations agricoles des Prairies ont participé à des programmes d'assurance-récolte, comparativement à 56 % au Québec et à 42 % en Ontario.

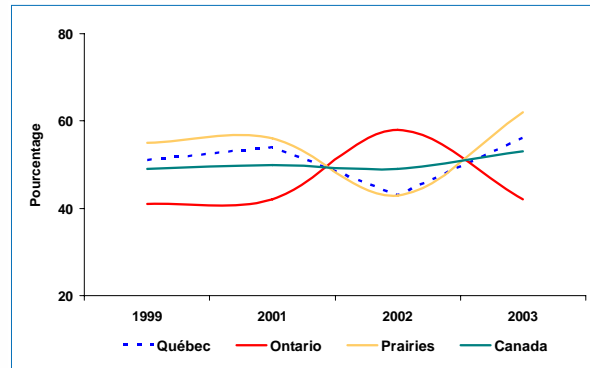
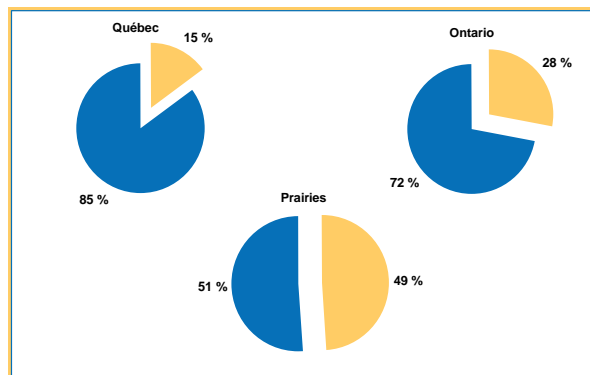


Figure 5 : Fermes de culture de céréales et d'oléagineux, en proportion de l'ensemble du secteur agricole

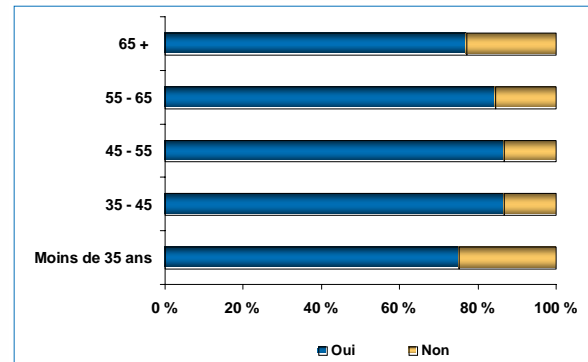
- Ce taux plus élevé enregistré dans les provinces des Prairies tient au fait que le secteur agricole de cette région comporte une proportion plus élevée de fermes de culture de céréales et d'oléagineux que ce n'est le cas au Québec et en Ontario.



Ces sont les exploitants de fermes de culture de céréales et d'oléagineux âgés de 35 à 65 ans qui sont les plus enclins à participer à des programmes d'assurance-récolte

- En 2003, le taux de participation des exploitants de fermes de culture de céréales et d'oléagineux ayant de 35 à 65 ans se situait entre 84 % et 86 %.
- Les agriculteurs ayant moins de 35 ans et ceux ayant plus de 65 ans participaient dans une proportion de 75 % et de 77 %, respectivement, en 2003.
- Depuis 1999, il y a eu une hausse du taux de participation, et ce, pour l'ensemble des groupes d'âge.

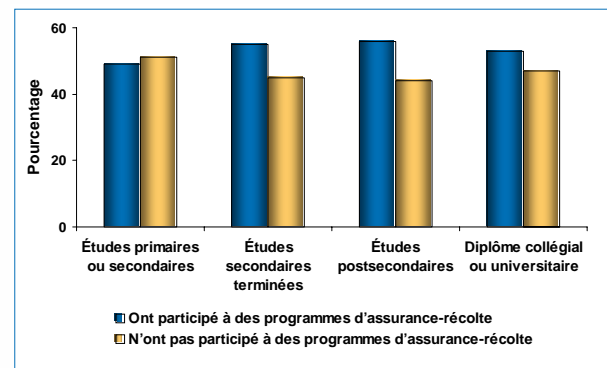
Figure 6 : Participation à des programmes d'assurance-récolte, fermes de culture de céréales et d'oléagineux, 2003



Les agriculteurs ayant fait des études secondaires et postsecondaires sont plus enclins à participer à des programmes d'assurance-récolte

- En 2003, le taux de participation des agriculteurs ayant à tout le moins terminé leurs études secondaires s'établissait à 55 %, comparativement à 49 % chez les autres agriculteurs.

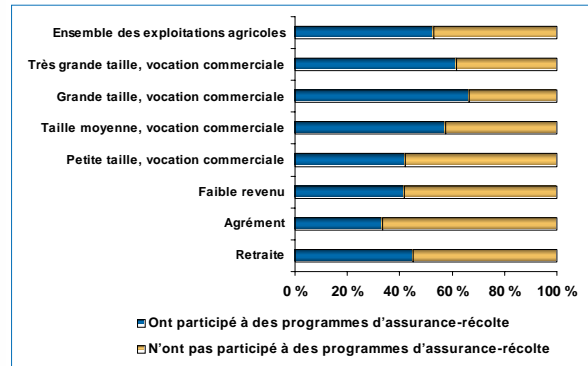
Figure 7 : Pourcentage d'agriculteurs* selon le niveau d'instruction, 2003



Les exploitations agricoles à vocation commerciale sont plus enclines à participer à des programmes d'assurance-récolte

- En 2003, 67 % des grandes exploitations agricoles à vocation commerciale ont participé à des programmes d'assurance-récolte, comparativement à 34 % seulement des exploitations agricoles d'agrément.
- Cette tendance s'observait également lors des années précédentes.

Figure 8 : Pourcentage d'exploitations agricoles, par typologie, 2003



De même, les grandes exploitations agricoles sont plus susceptibles de participer à des programmes d'assurance-récolte

- En 2003, plus de 80 % des exploitations agricoles comptant au moins 800 acres de terres en culture ont participé à des programmes d'assurance-récolte, comparativement à 30 % à peine des exploitations possédant moins de 100 acres. Les enquêtes des années précédentes ont mis en lumière la même distribution.

Figure 9 : Pourcentage d'exploitations agricoles selon la superficie de terres en culture, 2003

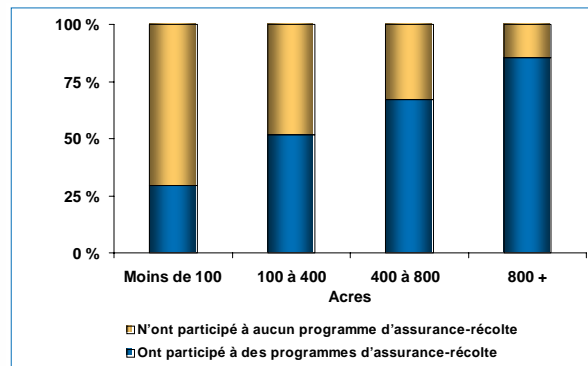
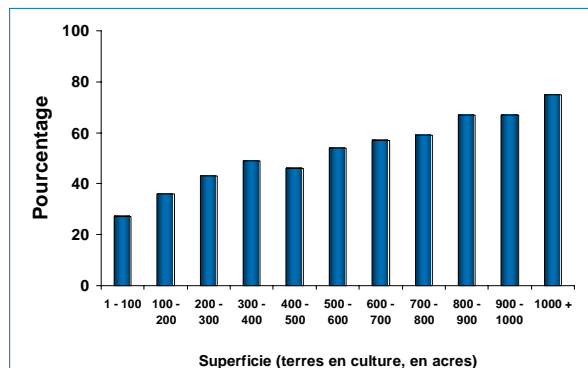


Figure 10 : Pourcentage de terres en culture faisant l'objet d'une assurance, 2003

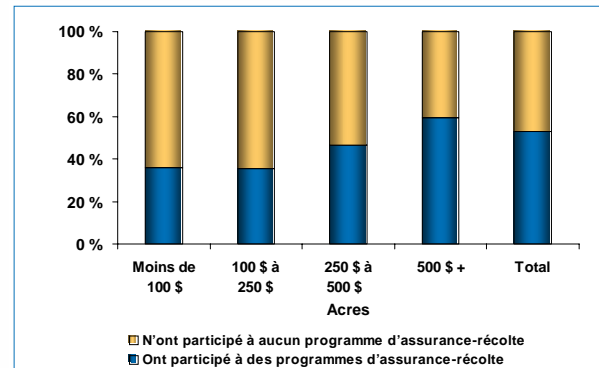


- En outre, il existe un rapport proportionnel direct entre la superficie de terres en culture d'une exploitation agricole et le pourcentage de terres en culture faisant l'objet d'une assurance.

Plus la valeur des actifs d'une exploitation agricole est élevée, plus cette exploitation est susceptible de participer à des programmes d'assurance-récolte.

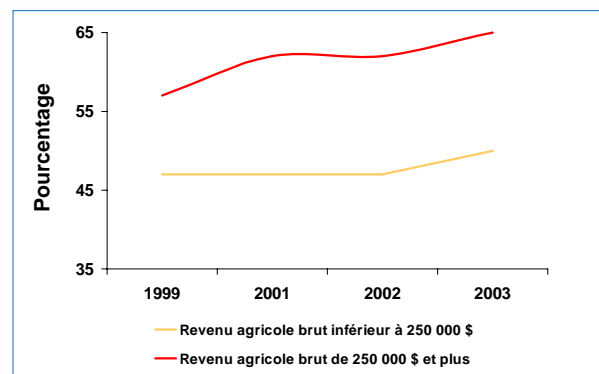
- En 2003, 60 % des exploitations agricoles dont les actifs valaient plus de 500 000 \$ ont participé à des programmes d'assurance-récolte, comparativement à 35 % des exploitations dont la valeur moyenne des actifs était inférieure à 250 000 \$.

Figure 11 : Pourcentage d'exploitations agricoles selon la valeur des actifs, 2003



- De même, en 2003, les exploitations agricoles dont les ventes dépassaient 500 000 \$ étaient plus susceptibles de participer à des programmes d'assurance-récolte (65 %) que celles dont les ventes étaient inférieures à 250 000 \$ (50 %).

Figure 12 : Pourcentage d'exploitations agricoles ayant participé à des programmes d'assurance-récolte



Les exploitations agricoles participant à des programmes d'assurance-récolte ont en moyenne un revenu hors ferme moins élevé

- En 2003, on observait un écart de 6 000 \$ environ au chapitre du revenu hors ferme moyen entre les exploitations agricoles participant à des programmes d'assurance-récolte et les autres exploitations.
- Cette même tendance a été observée parmi les fermes de culture de céréales et d'oléagineux. En 2003, l'écart moyen au niveau du revenu hors ferme entre les exploitations participantes et les autres s'établissait à 10 000 \$ environ.

Tableau 1 : Revenu hors ferme moyen

| | Participation à des programmes d'ass.-récolte | |
|------|---|-----------|
| | Oui | Non |
| 1999 | 26 199 \$ | 27 768 \$ |
| 2001 | 28 014 \$ | 33 888 \$ |
| 2002 | 29 058 \$ | 35 674 \$ |
| 2003 | 31 916 \$ | 37 473 \$ |

Tableau 2 : Revenu d'appoint moyen – Fermes de culture de céréales et d'oléagineux farms

| | Participation à des programmes d'ass.-récolte | |
|------|---|-----------|
| | Oui | Non |
| 1999 | 28 791 \$ | 30 917 \$ |
| 2001 | 31 501 \$ | 37 896 \$ |
| 2002 | 32 402 \$ | 39 682 \$ |
| 2003 | 35 834 \$ | 45 727 \$ |

Les fermes de culture de céréales et d'oléagineux ayant participé à d'autres programmes sont plus enclines à participer à des programmes d'assurance-récolte¹

- En 2003, plus de 80 % des exploitations agricoles disant avoir participé au programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) participaient également à des programmes d'assurance-récolte.
- Les exploitations agricoles ayant un revenu brut élevé sont plus susceptibles de participer à la fois au CSRN et à des programmes d'assurance-récolte. En 2003, 92 % des grandes fermes de culture de céréales et d'oléagineux ont participé à la fois au CSRN et à des programmes d'assurance-récolte, contre 66 % des exploitations agricoles de petite taille.

Figure 13 : Pourcentage de fermes de culture de céréales et d'oléagineux – 2003

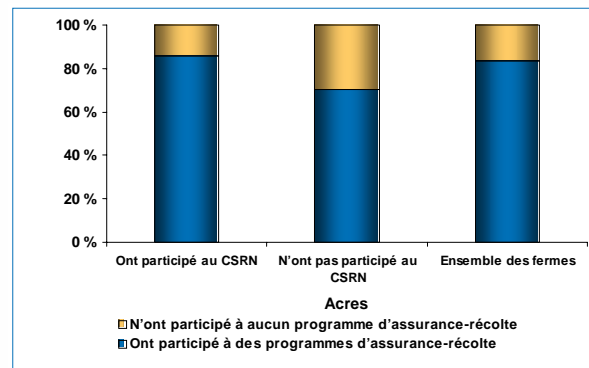


Tableau 3 : Pourcentage de fermes de culture de céréales et d'oléagineux – 2003

| | Ont participé au CSRN | Ont participé à des programmes d'assurance-récolte | Ont participé à la fois au CSRN et à des programmes d'assurance-récolte |
|-------------------------|-----------------------|--|---|
| Moins de 100 000 \$ | 74 | 83 | 66 |
| 100 000 \$ - 250 000 \$ | 90 | 95 | 86 |
| 250 000 \$ et plus | 94 | 97 | 92 |
| Total | 83 | 89 | 77 |

1. Les données indiquées n'incluent pas les exploitations agricoles du Québec. Ces dernières participent au Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA), plutôt qu'au CSRN.

